FORTIS

FORTIS LUXEMBOURG FINANCE
Emprunt obligataire public en TRY à 3 ans

FORTIS LUXEMBOURG FINANCE, véhicule financier du Groupe Fortis, lance un nouvel emprunt libellé en livre turque (TRY). D'une durée de 3 ans et émis à 101,50%, il offre un coupon de 18,25% (brut). Le rendement en TRY sur base annuelle est de 17,56% (brut). Emis en TRY, ces titres présentent un risque de change pour l'investisseur en euro.

La livre turque (TRY)

La livre turque est assurément l'une de nos devises de diversification favorites, essentiellement en raison de son rendement élevé qui, à nos yeux, compense largement son caractère volatil.
Avec un taux directeur à 17,5%, le différentiel de taux par rapport aux grands blocs commerciaux est considérable.

Malgré les efforts évidents de la Banque centrale turque pour juguler l'inflation (depuis juin 2006, le taux directeur a été relevé en plusieurs étapes de 425 points de base), le taux d'inflation ne devrait pas descendre à l'objectif de 4% avant 2008. Pour cette année, nous prévoyons une hausse du niveau général des prix de 6% (en 2006, l'inflation était encore supérieure à 9,5%). Les efforts constants destinés à contrer l'inflation empêchent la Banque centrale de procéder à court terme à une baisse significative de son taux directeur. Les rendements élevés qu'offre la TRY devraient donc continuer à soutenir cette devise pendant un bon moment encore.

Selon les spécialistes de Fortis, le principal facteur de risque pour la TRY ne réside pas dans l'économie domestique mais bien dans la réussite des négociations en cours en vue de l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne. Le refus obstiné d'Ankara de reconnaître Chypre constitue ici la principale pierre d'achoppement. Tout retard significatif ou, pire, un échec des négociations pourrait faire très mal à la TRY.

Conclusion

Par rapport au niveau actuel de 1,85 TRY pour 1 EUR, nous nous attendons à une dépréciation relativement limitée de la livre turque, aux alentours de 1,93 TRY pour 1 EUR à la fin de cette année.

Evolution de la livre turque (TRY) vis-à-vis de l'euro sur les 3 dernières années

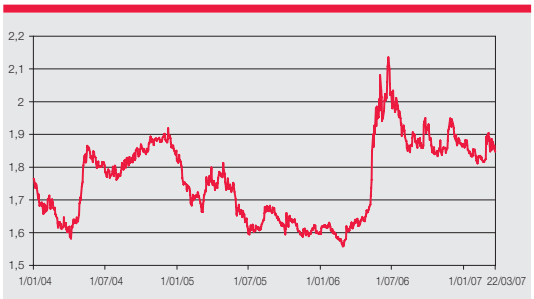

Contexte de taux

L'emprunt en livre turque présenté ici offre actuellement (au 22 mars 2007) un excédent de pas moins de 13,65% par rapport à un emprunt d'Etat allemand (Bund) d'une durée de trois ans. Ce supplément de rendement substantiel rend cet emprunt public extrêmement attrayant et compense le risque de change potentiel.

Naturellement, l'investisseur intéressé devra se demander si cette obligation en TRY correspond bien à son profil d'investisseur et si elle satisfait au principe de diversification de son portefeuille de placements.

Principales caractéristiques de cette émission

Emetteur	Fortis Luxembourg Finance S.A.
Garant	Fortis Banque S.A.
Rating	Moody's: Aaa / Standard & Poor's: AA- / Fitch: AA-.
Devise	Livre turqye (TRY).
Facteur de risque	Emis en TRY, ces titres sont donc soumis au risque de change. Ceci implique qu'à l'échéance finale, les investisseurs peuvent percevoir un montant en euro inférieur ou supérieur au montant en euro initialement investi.
Montant total	25 millions TRY.
Titres	- Coupures de 2.000 TRY, 5.000 TRY et 10.000 TRY. - Titres livrables sous forme matérielle. - La conservation de ces valeurs en Compte-titres Fortis sera gratuite en 2007 et soumise ensuite au tarif en vigueur[1].
Service financier	- Fortis Banque en Belgique. - Fortis Bank (Nederland) aux Pays-Bas. - Fortis Banque Luxembourg au Luxembourg.
Date de paiement	4 mai 2007.
Prix d'émission	101,50%.
Prix de remboursement	100%.
Coupon	18,25% (brut).
Rendement sur prix d'émission	17,56%.
Date d'échéance	4 mai 2010, soit une durée de 3 ans.
Cotation	Bourse de Luxembourg.
Code ISIN	XS0293629399 - Série EMTN 366.
Taxe sur opérations de bourse (TOB)	- A la souscription: néant. - A l'achat ou à la vente sur le marché secondaire: 0,07% (max. 500 EUR par opération).
Régime fiscal applicable aux investisseurs privés en Belgique	Les revenus de titres de créances étrangers encaissés auprès d'un intermédiaire financier établi en Belgique sont soumis à la retenue du précompte mobilier (PM) de 15%. Le prélèvement du PM a un caractère libératoire dans le chef des investisseurs privés.
Prospectus **A disposition aux guichets de toute agence Fortis Banque ou sur simple appel au 02/565 35 35**	D'une valeur purement informative, le présent Flash Invest ne peut être considéré comme comportant un quelconque conseil d'investissement. Les investisseurs sont invités à lire attentivement le Prospectus de Base, rédigé en anglais et daté du 29 septembre 2006, ainsi que les Conditions Définitives (Final Terms) rédigées en anglais, et à considérer la décision d'investir dans ces obligations à la lumière de toutes les informations qui y sont reprises et, plus particulièrement, des informations mentionnées dans la section "Facteurs de risques". Un résumé du Prospectus de Base est également tenu à leur disposition. S'ils l'estiment nécessaire, les investisseurs peuvent en outre consulter au préalable un spécialiste en conseils financiers.

1 Il appartient aux investisseurs de s'informer quant aux frais que pourraient leur réclamer d'autres établissements financiers.

SOUSCRIPTIONS

La période de souscription court du 26 mars au 2 mai 2007 (clôture anticipée possible).

Vous pouvez souscrire à ce nouvel emprunt via **PC banking** ou via **Phone banking** (au 078/05 05 02) ainsi qu'aux **guichets de toute agence Fortis**. Vous y trouverez toute la documentation officielle, de même que sur notre site Internet www.fortisbanking.be/emissions (cliquez ensuite sur "émissions en cours").

Si vous souhaitez de plus amples informations sur cette opportunité d'investissement ou sur toute autre, contactez notre **Service Clients au 02/433 40 32**.

04.2007 - Editeur responsable: G. Eeckhoudt - Fortis Banque SA - Montagne du Parc 3 - 1000 Bruxelles